



## Mairie de TRIZAY-COUTRETOT-SAINT-SERGE

Département d'Eure et Loir

Communauté de Communes du Perche

6, Rue de la Mairie -28400 – TRIZAY-COUTRETOT-SAINT-SERGE.

Tél. fax : 02 37 52 16 55

E-mail [trizay.mairie@wanadoo.fr](mailto:trizay.mairie@wanadoo.fr)

Site <http://www.trizay-perche.org>



### COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

du mardi 4 février et du mardi 12 mars 2013

#### RELATIONS SOCIALES – SOLIDARITE – VIE ASSOCIATIVE

##### Ecole primaire : Modification des rythmes scolaires

La réforme des rythmes scolaires pour l'école primaire a été présentée lors du conseil municipal du 4 février 2013. Des réflexions sur les modalités de mise en œuvre ont été menées lors de différentes réunions :

- en Communauté de Communes pour les compétences transport et accueil - loisirs,
- entre les Maires des 3 communes du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique Souancé-Trizay-Vichères, en collaboration avec sa Présidente et le Directeur des 3 écoles,
- en Conseil d'école.

L'objectif retenu est de pouvoir préparer une organisation efficace pour la prise en charge des enfants avec des activités utiles et bénéfiques (pas question de rallonger les durées de garderie).

Les créneaux dégagés (4 fois  $\frac{1}{2}$  heure ou 4 fois  $\frac{3}{4}$  par classe les lundi, mardi, jeudi et vendredi nécessitent :

- le recrutement d'un encadrement compétent (avec BAFA),
- l'organisation d'activités internes ou avec intervenants extérieurs,
- l'estimation des besoins en locaux et matériels,
- une étude approfondie des impacts financiers sur le budget de la commune.

Compte tenu de l'ensemble de ces contraintes qui doivent demander une concertation plus poussée et un travail approfondi, le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'oppose à l'application de la réforme des rythmes scolaires en septembre 2013 et demande à Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la demande de dérogation permettant une application de la réforme seulement à la rentrée de septembre 2014.

Suite à ce conseil, le maire a adressé le 15 mars 2013 le courrier suivant au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de Chartres :

**Objet : Demande de dérogation pour application de la réforme des rythmes scolaires en septembre 2014.**

*Monsieur le Directeur Académique,*

*Je soussigné Bertrand de Monicault, Maire de la commune de TRIZAY COUTRETOT-SAINT-SERGE (28400) sollicite, conformément à l'article 4 du décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, le report de l'application du décret susvisé à la rentrée scolaire 2014-2015 pour l'école primaire de notre commune.*

*Il est important de rappeler que l'école de la commune fait partie du Regroupement Pédagogique TRIZAY – VICHÈRES – SOUANCE, et que le transport scolaire est assuré par la Communauté de Communes du Perche qui détient cette compétence.*

*Ne remettant aucunement en question la nécessité d'une réforme des rythmes scolaires, et ce dans l'intérêt de l'enfant, la commune de TRIZAY-COUTRETOT-SAINT-SERGE la juge cependant inapplicable en l'espèce, aux vues des moyens mobilisables à si courtes échéances. Le manque de temps et de visibilité sur le cadre légal de mise en œuvre ne permet pas à la commune de TRIZAY-COUTRETOT-SAINT-SERGE d'anticiper correctement l'application des nouveaux rythmes scolaires.*

*De plus, les difficultés et inconnus à propos des moyens humains, matériels et donc financiers (difficultés à trouver des animateurs et des locaux disponibles en fonction de l'organisation qui pourrait être retenue) auxquelles est confrontée notre commune, ne permettent pas la mise en place d'activités périscolaires qualitatives dès la rentrée 2013.*

*Nous avons besoin de la période 2013 – 2014 pour mettre en place, avec les conseils d'école et les différentes associations sportives et culturelles locales qui pourraient apporter leur concours, des activités périscolaires de qualité, répondant aux besoins de nos élèves.*

*Pour toutes ces raisons, la commune de TRIZAY-COUTRETOT-SAINT-SERGE est contrainte de demander le report de la date d'application des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014-2015.*

*Elle émet en outre le souhait de voir l'aide financière des communes se pérenniser à la rentrée 2014, dans les mêmes proportions qu'à la rentrée 2013 (notamment s'agissant de l'aide forfaitaire de 50 euros par élève).*

*Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.*

*Le Maire*

*Bertrand de Monicault*

## **INFRASTRUCTURE – AMENAGEMENT – SECURITE**

### **Lotissement « le hameau du chêne »**

L'aménagement des espaces verts (plantations de haies percheronnes et d'arbres) a été effectué.

### **Sécurité routière**

Pour des raisons d'amélioration de la sécurité routière au carrefour de la D 955 avec la D 110-9 (carrefour du silo), le Conseil Général va, dans les jours qui viennent, inverser le régime de priorité : mise en place d'un « CEDEZ LE PASSAGE » sur la D 110-9 et mise en place d'un « STOP » à la bretelle de la D 955.

## **FINANCES**

### **Budget 2012**

Les comptes administratifs et les comptes de gestion, à la clôture du 31 décembre 2012, ont été examinés et approuvés par le conseil municipal.

Les objectifs fixés pour 2012 ont été atteints : stabilisation des dépenses de fonctionnement et accroissement du budget d'investissement.

### **Budget 2013**

Sur proposition du Maire, le conseil municipal a voté le budget 2013 :

**Volontariste et prudent, il se caractérise par :**

- la poursuite indispensable de la limitation du budget de fonctionnement, comme les années précédentes, tout en maintenant les subventions versées aux organismes et associations en charge des activités des enfants et des associations communales.
- la non augmentation des taux d'imposition, comme les années précédentes
- La poursuite de l'effort sur le budget d'investissement, tout en se limitant aux travaux pour lesquels des subventions auront été attribuées.

### Taux d'imposition 2013 :

<b>TH</b> (taxe d'habitation)	<b>17.81%</b>	produit attendu :	86 699 €
<b>FB</b> (taxe foncière bâti)	<b>13.86%</b>	produit attendu :	39 349 €
<b>FNB</b> (taxe foncière non bâti)	<b>40.95%</b>	produit attendu :	28 706 €
<b>CFE</b> (cotisation foncière des entreprises)	<b>18.54%</b>	produit attendu :	4 005 €

### Subventions 2013

Afin d'alléger les charges financières des familles et d'aider au mieux les habitants de la commune tout en participant à « la solidarité extérieure », le conseil municipal décide que :

**Premièrement** – Les subventions sont accordées aux organismes et associations en charge directe des activités des enfants, des associations et de l'aide à l'amélioration de l'environnement de la commune de la manière suivante :

#### « Enfants »

- ADOCCE 28 CE EP (Coopérative scolaire)	250 €
- Bibliothèque de prêt - Souancé	140 €
- Foyer rural – Vichères	50 €
- Ecole de musique municipale – Nogent	25 €/élève
- Voyage scolaire organisé par les professeurs (Collèges et lycées de Nogent)	25 €/élève

#### « Associations »

- Club du 3 <sup>ème</sup> Age – Trizay	100 €
- Anciens combattants – Trizay	100 €
- Comité des Fêtes de Trizay	100 €
- 100 Km du Perche	100 €

(Mme Bouhours et M. Vallée membres du comité des fêtes ne prennent pas part au vote)

#### « Environnement »

- Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE 28)	100 €
---	-------

**Deuxièmement** – Sont accordées aussi, au titre de la « solidarité extérieure » les subventions suivantes :

- Croix Rouge – Nogent	50 €
- Association Française des sclérosés en plaques	50 €
- Comité de lutte contre le Cancer	50 €
- AFM (association française contre la myopathie)	50 €
- Marché Ambulant du Perche (MAP)	100 €

## **INFORMATION – COMMUNICATION**

### Ecole

Une exposition « arts visuels » aura lieu à la salle de la Métairie de Trizay du lundi 8 au vendredi 12 avril : visites les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16 heures 30 à 19 heures.

- Classe, cantine et garderie le mercredi 3 avril 2013
- Pas de classe, cantine et garderie le vendredi 10 mai 2013 (pont de l'Ascension)
- Classe, cantine et garderie le mercredi 22 mai 2013
- Classe, cantine et garderie le mercredi 5 juillet 2013

### Brûlage des déchets verts et bruits de voisinage

Rappel : Le Conseil Municipal rappelle à la vigilance et au respect de la vie d'autrui.

### Compostage individuel

Vous pouvez toujours solliciter un bon de commande auprès de la mairie (email : [trizay.mairie@wanadoo.fr](mailto:trizay.mairie@wanadoo.fr)) ou directement auprès du SICTOM (mairie de Nogent) qui vous fournira le composteur.

## **Tour Auto Optic 2000 – le mardi 23 avril 2013**

Le Tour Auto est actuellement l'un des événements du sport automobile historique les plus reconnus dans le monde.

La 22<sup>ème</sup> édition de ce Tour Auto Optic 2000 empruntera le 23 avril 2013 les routes de l'Eure et Loir et en particulier celles de notre commune.

Mélange habile de découverte touristique et de compétition sportive, le Tour Auto 2013 offre aux concurrents un parcours de 2025 kilomètres répartis en cinq étapes reliant Paris à La Rochelle. Les voitures éligibles à cette épreuve sont celles qui ont couru en 1951 et 1973. Vous retrouverez toutes les voitures de cette période : Alfa Roméo, Lotus, Alpine, Porsche, Jaguar, Triumph, Ferrari, Ligier, Lancia, ... Les modèles cette année à l'honneur sont les prototypes Porsche en hommage à Ferdinand Alexander Porsche disparu l'année dernière et quatre modèles Aston Martin afin de célébrer le centenaire de la marque.

Plus de 240 voitures historiques conduites par des pilotes français (Jacques Laffite, Olivier Panis, Erik Comas) et étrangers (argentin, néerlandais, suédois, japonais, britanniques, américains, belges...) traverseront notre commune sur l'axe D112-1 – la Sorie, Coutretôt, Saint-Serge, le Pied de la Bruyère, les Cours, le mardi 23 avril entre 9 heures et 11 heures.

Passionnés de voitures... et de photos... à vos postes ! et soyez prudents !

Pour tous renseignements : consulter [www.tourauto.com](http://www.tourauto.com)

## **100 km du Perche**

La quatrième édition aura lieu le samedi 6 juillet au départ de Trizay. Les habitants de la commune sont invités à prendre contact avec P. Bouhours pour participer à l'organisation.

## **Collecte des ordures ménagères**

La collecte des ordures ménagères du jeudi 9 mai est reportée au samedi 11 mai.

## **Contrôle à domicile concernant la contribution à l'audiovisuel**

En application des dispositions des articles 1605 du code général des impôts et L61B du livre de procédures fiscales, des agents commissionnés et assermentés de la Direction Départementale des Finances Publiques d'Eure-et-Loir et chargés du contrôle de la contribution à l'audiovisuel public procéderont, dans les semaines à venir, à une opération de contrôle sur place portant sur la détention d'appareils récepteurs de télévision auprès des habitants de la commune.

## **CALENDRIER**

- Vendredi 29 mars : Réouverture quotidienne de l'église de Trizay  
20 heures 30 : Chemin de Croix à l'église de Trizay
- Mercredi 3 avril : Réunion des maires
- Lundi 8 avril : Réunion du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
- Du 8 avril au 12 avril : Exposition « arts visuels » (salle de la Métairie Trizay)
- Mercredi 17 avril : Réunion Club du 3<sup>ème</sup> Age (salle de La Métairie)
- Vendredi 19 avril soir : Début des vacances scolaires
- Samedi 20 avril – 16 heures 30/ 17 heures : Passage du Tour cycliste du Perche  
(D 955, D 110-7 Trizay, D112-1, la Valinière, Champrond)
- Mardi 23 avril – matin : Passage du Tour Auto Optic 2000
- Lundi 29 avril – matin : Fin des vacances scolaires
- Mardi 1<sup>er</sup> mai : Randonnée pédestre (Comité des fêtes)
- Mercredi 8 mai : Cérémonie au Monument aux Morts  
suivie de la remise des cartes électorales aux jeunes (salle de la Métairie)
- Mercredi 15 mai : Réunion Club du 3<sup>ème</sup> Age (salle de La Métairie)
- Vendredi 24 mai : « Rencontre en chantant » à Vichères. (Enfants des écoles)
- Samedi 25 mai : Randonnée nocturne (Comité des Fêtes)

**Vous retrouverez toutes ces informations (activités municipales, vie des associations et actualités en images,...) sur le site internet de la commune :**

**<http://www.trizay-perche.org>**